

Où retrouver « Le Séquestre Infos » ?

A LA MAIRIE
AU COMPLEXE
OMNISPORTS
AU QUARTZ
DANS VOTRE BOITE
AUX LETTRES
(pour les Séquistrois)

Coordonnées Mairie :

Place Jules Ferry
81990 LE SEQUESTRE
mairie@lesequestre.fr

05.63.54.40.13

Services Techniques :

06 07 42 17 61

Site Mairie :

www.lesequestre.fr

Facebook :

@LeSequestreMairie

Appli. Smartphone :

Panneau Pocket

Horaires Mairie :

Lundi, Mardi,
Jeudi : 8h30-12h00
et 13h30-18h00
Vendredi : 8h30-12h00
Mercredi matin et
Vendredi après-midi
sur RDV

ÉDITO



Le 24 mars dernier, nous avons accueilli les nouveaux arrivants de l'année 2022. Ce rendez-vous est devenu une tradition. Il permet aux nouveaux Séquistrois de découvrir les associations de la commune, de rencontrer les élus et, plus largement, de faire connaissance. Bienvenus à eux ainsi qu'à ceux qui n'ont pas pu se joindre à cette cérémonie, mais que nous aurons le plaisir de connaître sur d'autres événements.

Le maire, Gérard POUJADE

GROUPEMENT D'ACHAT RAMONAGE

Sur la commune, plus d'une soixantaine de foyers doivent faire appel à un ramoneur ou à une société spécialisée dans l'entretien de dispositif de chauffage au bois (chaudière, poêle, inserts, cheminées).

Les prix pratiqués par les professionnels ont considérablement augmenté ces dernières années.

Nous proposons une rencontre pour les personnes concernées afin qu'elles puissent s'organiser pour grouper leur achat et ainsi en diminuer le coût.



Pour ce faire, **une réunion se tiendra en mairie le mercredi 26 avril à 18h30.**

DÉCOUVERTE DE LA FAUNE EN JOËLETTE



A l'occasion de la fête du village, la Mairie organise, en partenariat avec la Ligue de Protection

des Oiseaux (LPO) et le Comité Départemental Handisport (CDH), une **balade éducative à la découverte de la faune sauvage de nos bois communaux.**

Tout au long du parcours, la LPO guidera les participants vers une découverte tant auditive que visuelle de la nature.

Cette manifestation est ouverte à tous. Elle débutera Place de la Mairie, le **samedi 10 juin à 9h00**, et se terminera par un pot de l'amitié offert vers 11h00.

Cinq joëlettes permettront à 5 personnes dont la mobilité est réduite de profiter pleinement de cette balade au cœur de la forêt.

Chaque joëlette sera conduite par deux personnes valides qui se relayeront. Il faudrait ainsi, pour un confort optimal de tous, quatre valides par joëlette, ainsi **nous recherchons des bénévoles souhaitant participer à cette belle aventure humaine et sportive !**

Quelques jours avant, un temps de formation initié par le CDH sera dispensé aux bénévoles afin d'apprendre à manier les joëlettes.

Merci aux bénévoles de s'inscrire auprès de la Mairie au 05 63 54 40 13.

Pour une meilleure organisation, merci aussi aux personnes intéressées par la balade de s'inscrire à ce même numéro.

ROULONS PLUS PROPRE : AIDES À L'ACHAT D'UN VÉLO



Afin de favoriser l'équipement des ménages et notamment des plus modestes, les aides de l'Etat pour l'achat de vélo ont été renforcées depuis août 2022 et sont prolongées sur l'ensemble de l'année 2023.

Extension du bonus écologique

Si vous achetez un vélo classique ou un vélo à assistance électrique, vous pouvez, sous conditions, bénéficier d'une aide de l'Etat.

- **150 €** si le vélo **sans pédalage assisté** est acquis par une personne physique dont le RFR* par part est inférieur ou égal à 6 358 € ou par une personne en situation de handicap.
- **400 €** si le vélo **avec pédalage assisté** est acquis par une personne physique dont le RFR* par part est inférieur ou égal à 6 358 € ou par une personne en situation de handicap.
- **300 €** si le RFR* par part est inférieur ou égal à 14 089 €.
- **2 000 €** pour les cycles aménagés pour permettre le transport de personnes ou de marchandises à l'arrière ou l'avant du conducteur ou pour répondre aux besoins de personnes en situation de handicap, pour les cycles pliants (**avec ou sans pédalage assisté**) et pour les **remorques électriques** pour cycles et si le véhicule est acquis par une personne physique dont le RFR* par part est inférieur ou égal à 6 358 € ou par une personne en situation de handicap.
- **1 000 €** si le RFR* est inférieur ou égal à 14 089 € ou pour une personne morale.

Prime à la conversion de 1 500 € à 3 000 € par personne

Si vous envoyez à la casse un véhicule ancien (voiture ou camionnette d'avant 2006 pour les moteurs essence, et d'avant 2011 pour les diesel) que vous possédez depuis plus d'un an, vous pouvez bénéficier d'une prime à la conversion portée à **40 % du prix d'acquisition** du vélo à assistance électrique dans la limite de 1 500 € (concerne les personnes ayant un RFR* compris entre 6 358 € et 22 983 €).

Cette prime peut être versée à chaque membre d'un même foyer achetant un vélo électrique, pliant, cargo, etc., jusqu'au 31 décembre 2023, alors qu'elle était auparavant unique, par véhicule ancien envoyé à la casse.

Si votre RFR* est inférieur ou égal à 6 358 € et si vous êtes dans une situation de handicap, cette prime peut atteindre 3 000 € (ou toujours 40 % du prix d'achat du vélo).

Le bonus et la prime à la conversion restent cumulables avec une aide locale. Une seule demande pour ces deux aides dans les 6 mois suivant la date de facturation du vélo sur le site : primealaconversion.gouv.fr

La Région Occitanie

« **Eco chèque mobilité** » : 200 € pour l'achat d'un vélo à assistance électrique neuf si le RFR* par part est inférieur à 14 089 €.

Aide spécifique Bonus vélo adapté PMR : 50 % du prix d'achat plafonné à 1 000 €.

Plus de renseignements sur www.laregion.fr/Eco-cheque-mobilite-velo-a-assistance-electrique

Communauté d'agglomération

Aide sans condition de ressources pour tout achat d'un vélo neuf : **100 €** pour un vélo classique ou vélo pliant, **250 €** pour un vélo à assistance électrique et **500 €** pour un vélo cargo. Plus de renseignements sur www.grand-albigeois.fr/1591-aide-a-l-achat-de-velo.htm

Nouveau sur l'agglomération : Le prêt de vélos

Le Grand Albigeois propose aux habitants des 16 communes de la Communauté d'Agglomération un service de prêt de vélos (VAE, vélos cargo et vélos pliants).

Pendant quelques semaines, testez ainsi l'usage d'un vélo dans vos déplacements de tous les jours et découvrez tous les avantages avant de vous engager dans un éventuel achat. La durée du prêt est de 2 mois pour les VAE et les vélos pliants, et de 1 mois pour les vélos cargo.

Pour en savoir plus : Allô agglomération (05 63 76 06 06) ou www.grand-albigeois.fr/1660-pret-de-velos.htm

*RFR : Le Revenu Fiscal de Référence se trouve sur la première page de votre dernier avis d'imposition

PASSEPORT ET CARTE D'IDENTITÉ



Attention, à l'approche des vacances d'été et des examens de fin d'année, vous êtes nombreux à vous rendre

compte que **vos carte d'identité et/ou votre passeport sont périmés. Les délais, déjà importants, sont encore rallongés (près de 3 mois d'attente) donc n'attendez pas pour effectuer vos démarches !**

La mairie du Séquestre ne disposant pas de l'appareil spécifique pour les empreintes, vous devez vous rapprocher de mairies comme Albi, Saint-Juéry, Carmaux, Gaillac, Réalmont, Valence d'Albigeois...(liste complète des mairies habilitées sur le [site de la Préfecture du Tarn](http://site.de.la.Prefecture.du.Tarn)) pour prendre rendez-vous.

LA RENAISSANCE ÉCOLOGIQUE

Le mercredi 15 mars, 2 élus et 2 agents de la mairie de Saliès, 4 élus et 5 agents du Séquestre ont participé à la formation « Renaissance Ecologique » organisée par l'association « La Fresque du Climat ».

Le rapport du GIEC et le rapport de l'IPBES ont montré à quel point il était plus que nécessaire de comprendre les problématiques liées au changement climatique, à l'effondrement de la biodiversité, à l'épuisement des ressources et aux inégalités.

Nous devons comprendre et agir collectivement.

Cette formation s'appuie sur les travaux de Julien DOSSIER (conférencier, expert en stratégie de transition écologique). Il propose de relever le défi en adaptant « L'Allégorie des Effets du Bon Gouvernement », une fresque peinte par LORENZETTI à Sienne en 1338.



La version qu'il a conçue se décompose en 24 chantiers et donne les clés de la Renaissance Ecologique. Loin de l'utopie, elle nous donne des pistes, des outils, des solutions concrètes pour nous mettre en mouvement. Elle ne dit pas tout, elle nous fournit un plan. À nous d'écrire l'histoire en l'adaptant aux contraintes et aux contextes de chacun de nos territoires, à nous de la faire vivre.

Pour aller plus loin :

« La Renaissance Ecologique, 24 chantiers pour le monde de demain » - Julien Dossier, aux Editions Actes Sud.

FORMATION AU DROIT ASSOCIATIF

Dans le cadre de ses actions d'accompagnement et de soutien aux associations de la commune, la Mairie et l'Université Pour Tous du Tarn ont organisé, le samedi 4 mars, une session de formation sur les droits et obligations des bénévoles en matière associative.

A cette occasion, une dizaine de représentants associatifs du Séquestre et les deux élus délégués ont pu échanger librement avec l'intervenante, Stéphanie SENAUX-OCHOA, juriste et directrice du Conseil Départemental de l'Accès aux Droits. Les nombreuses questions ont porté sur les principes généraux, les valeurs citoyennes (ouverture, tolérance et démocratie), le contrat associatif, les responsabilités des dirigeants et des membres...

Les participants sont repartis satisfaits de cette matinée enrichissante sur le fonctionnement associatif et l'application des notions acquises à des situations pratiques.



SALON « LE PRINTEMPS DU BIEN-ÊTRE »

Organisé par l'association Être & Bien-Être
Facebook - Association Être & Bien Être Tarn

ASSOCIATION
ÊTRE & BIEN-ÊTRE

Le Printemps du
Bien-Être
Samedi 13 Mai
Salle du Quartz
Le Séquestre
10h/18h - Entrée gratuite
25 exposants vous proposent
des ateliers bien-être, réflexologie,
massages, lithothérapie, yoga...

IPNS - Ne pas jeter sur la voie publique merci

L'association « Être et Bien-Être », basée au Séquestre, organise « le Printemps du Bien-Être », samedi 13 mai, de 10h à 18h au Quartz. Entrée gratuite. Ouvert à tous !

Toute la journée, 25 exposants vont proposer des animations et ateliers sur leurs stands : réflexologie, massages, énergétique chinoise, lithothérapie, produits alimentaires à base de chanvre, boissons au gingembre bio, cosmétiques à base de plantes de la Montagne Noire, naturopathie, accessoires de yoga... et bien d'autres encore !

Restauration végétarienne sur place (avec le Food Truck On The Rawd Again), jusqu'à 15h.

Animations en groupe : Yoga et QiGong par Joelle MAUREL d'Espace Harmonie, Danse NIA par Véronique BAINS, relaxation collective au Tongue Drum....

Plus d'informations sur l'événement sur Facebook :

<https://www.facebook.com/events/880801303338067>

BUDGET : BILAN DE L'EXERCICE 2022

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
Réalisé 2022	1 430 837 €	1 490 456 €	903 366 €	754 227 €
Résultat de l'exercice	59 619 €		- 149 139 €	
Résultat de 2021 reporté	+ 231 402 €		+ 367 224 €	
Résultat du SIVU Crèche à sa dissolution	+ 27 074 €		- 3 124 €	
Résultat total 2022	+ 318 095 €		+ 214 961 €	

L'investissement majeur de l'année 2022 concerne les **travaux du Quartz** pour 550 000 € (70 800 € restant à payer sur 2023) : réfection de la toiture, des chauffages, des volets, peinture, sol extérieur...



Le budget total de la rénovation du Quartz s'élève à 626 181 € TTC : 54 194 € de frais d'architecte, 7 415 € d'études et contrôles, 109 802 € pour le VRD (cheminements et parvis), 19 971 € pour le gros-œuvre (muret et escalier extérieur), 135 553 € pour la couverture métallique (toiture du bâtiment et construction de la tonnelle pour la pétanque), 13 662 € pour le bardage bois (remplacement du bardage autour des puits de jour), 44 133 € pour la plâtrerie (création de cloisons) et faux plafonds, 21 382 € pour les volets roulants et stores, 17 911 € pour les menuiseries intérieures (nouvelles portes et nouvelles serrures), 85 280 € pour la peinture (intérieure et extérieure), 31 493 € pour l'électricité (luminaires, alarme incendie), 59 122 € pour le lot plomberie-sanitaire-chauffage (sanitaires et climatisation).

Ces travaux ont été financés à hauteur de 40% par la Commune, 30% par le Conseil Départemental, 26% par l'Etat et 4% par la Région (en attente de confirmation).

Les autres principaux investissements réalisés en 2022 :

- Voirie : 45 000 € d'enfouissement des réseaux télécom et électricité à l'entrée de l'avenue St Exupéry (côté Taillades) car ce type de travaux n'est pas pris en charge sur l'enveloppe voirie de l'Agglomération, 65 200 € de participation à Thémélia pour l'écoquartier, divers panneaux de signalisation et signalétique commerces (3 000 €), reconstruction de la Croix de Claumont accidentée (2 600 €)
- Espaces verts : pots de fleurs La Baute et village (21 000 €), achat arbres et arbustes dont forêt de Miyawaki (7 200 €), clôture pour éco pâturage (3 600 €), nichoirs à oiseaux pour les refuges LPO (1 100 €)
- Ecole : jeu et clôture cour des maternelles (38 600 €), informatique « école numérique » (13 000 €), accès internet à la bibliothèque (2 100 €), radiateur (2 400 €), divers mobilier (1 300 €), abri vélos maternelles (1 700 €)
- Complexe : changement de l'éclairage du gymnase (25 000 €), reprise de toutes les serrures par badges (2 400 €), réparation local pétanque suite incendie (2 300 €)
- Crèche : peinture (6 500 €)
- Culture : statue « Un plus grand fou-rire » et aménagement paysager autour (26 500 €), solde de la fresque du Complexe (7 600 € sur 13 200 €)
- Animations : achat de barnums et oriflammes pour le forum des associations (1 500 €), grilles d'expositions (1 500 €)
- Mairie : changement des ordinateurs (7 300 €)
- Matériel Ateliers et Ménage : achat tracteur-tondeuse (2 300 €), taille-haie électrique (2 000 €), chariots de ménage (1 000 €), autolaveuse pour le Quartz (4 300 €).

ÉTAT DE LA DETTE



A ce jour, le taux d'endettement de la commune est de 518 € par habitant, alors que la moyenne de notre strate avoisine les 700 € par habitant.

En 2022, nous avons souscrit **deux nouveaux emprunts** : un crédit relai sur 2 ans, de 345 000€ (qui sert à financer les travaux du Quartz en attente de la réception des subventions et du Fonds de Compensation de la TVA) et un nouvel emprunt de 250 000 € au taux de 1.71% sur 15 ans.

Les autres emprunts en cours sont les suivants :

- Emprunt à taux zéro (26 923 €) contracté auprès de la CAF du Tarn pour la construction du centre de loisirs : fin en 2024.
- Emprunt racheté au SIVU Crèche en 2021 (65 496 € sur les 500 000 € initiaux) au taux de 1.25% : fin en 2026.
- Emprunt de 500 000 € contracté en 2018 pour financer divers gros investissements sur la commune (cantine scolaire, abonder l'enveloppe voirie communale à la C2A pour la mise en profil urbain de la rue Pendariès et la rénovation de l'allée du commerce à la Baute) : fin en 2033.

BUDGET 2023 : PAS D'AUGMENTATION DES IMPÔTS COMMUNAUX DEPUIS 2018

Comme pour toutes les communes, ce budget 2023 sera serré en raison de l'inflation et de l'augmentation exponentielle des factures d'énergie. Nous prévoyons désormais une ligne gaz et électricité de 95 000 €, quand les dépenses n'étaient que de 56 000 € en moyenne sur les 8 dernières années.

Toutefois, nous savons que vous ressentez, vous aussi, les conséquences des augmentations des prix. C'est pourquoi **l'équipe municipale a décidé, pour la 5ème année consécutive, de ne pas augmenter les impôts.** Vous verrez cependant vos avis d'impôts augmenter car l'Etat a décidé une hausse de 7,1% des bases des locaux d'habitation.

Le **BUDGET DE FONCTIONNEMENT** prévisionnel pour 2023 est en augmentation de 6.8 % par rapport au prévisionnel 2022. Cela s'explique par deux raisons :

- L'augmentation du prix de l'énergie (40% de plus qu'en 2022)
- Des travaux à la crèche Babilune, suite à un important dégât des eaux, qui sont pris en partie par l'assurance du bâtiment et qui doivent donc être imputés en dépenses et recettes de Fonctionnement (et non d'Investissement). Certains travaux non remboursés par l'assurance (reprise de tout le réseau de plomberie, réfection de certaines cloisons) sont prévus en Investissement.

En **BUDGET D'INVESTISSEMENT 2023**, les principales dépenses concernent la réalisation d'un citystade et d'un pumtrack, l'équipement de la 7ème classe de l'école, un premier aménagement du bois de la Gardie et l'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit de la mairie.

BUDGET FONCTIONNEMENT 2023

DÉPENSES	1 780 284 €	
Charges de personnel	755 000 €	42 %
Charges générales (énergie, eau, assurances, entretien bâtiments, entretien espaces verts, fournitures mairie et école, cantine, téléphone, manifestations, honoraires...)	573 500 €	32 %
Virement à la section investissement (autofinancement)	100 000 €	6 %
Délégation de Service Public Crèche	90 706 €	5 %
Indemnités des élus	84 500 €	5 %
Associations	76 794 €	4 %
Autres : amortissements, dépenses imprévues...	50 406 €	3 %
CCAS	28 000 €	2 %
Intérêts des emprunts	21 378 €	1 %

RECETTES	1 780 284 €	
Impôts (taxes foncières, compensation Etat pour taxe d'habitation)	688 786 €	39 %
C2A (attribution de compensation)	356 678 €	20 %
Excédent budget 2021 reporté	318 095 €	18 %
Dotations Etat (DGF, fonds départemental des droits de mutation, aide cantine à 1€...)	118 093 €	6 %
Autres taxes et redevances (séjour, TLPE, terrasses, concessions cimetière, production photovoltaïque, taxe électricité)	103 300 €	6 %
Divers	67 632 €	4 %
Remboursement du personnel (par assurance et C2A)	57 900 €	3 %
Facturation cantine	36 000 €	2 %
Loyers (Quartz, complexe...)	33 800 €	2 %

BUDGET INVESTISSEMENT 2023

DÉPENSES	894 609 €
Remboursement des emprunts >> dont une partie du crédit relai : 260 000 €	321 837 €
Travaux divers bâtiments >> dont 90 000 € citystade, 40 000 € travaux supp. crèche et 25 000 € photovoltaïque pour auto-consommation mairie	190 500 €
Aménagement de terrains et plantations >> dont 102 600 € pumtrack	131 000 €
Fin des factures de réaménagement du Quartz	70 842 €
Acquisition de matériel >> dont 15 000 € nouveau véhicule, 7 100 € aménagement ouverture de classe, 7 000 € panneaux aménagement bois ONF	67 300 €
Rénovation de l'école – 1ère tranche	50 000 €
Reversement 40% Taxe d'Aménagement 2022 à l'agglo *	24 502 €
Participation à la Ville d'Albi pour travaux cimetière et église	25 000 €
Acquisition de terrains	10 900 €
Divers (dont amortissements)	2 728 €

RECETTES	894 609 €
Excédent d'investissement 2022 = excédent de résultat 2022	214 961 €
Virement de fonctionnement 2023 = autofinancement 2023	100 000 €
Subventions divers projets	457 816 €
Taxe d'aménagement	50 000 €
Attribution de compensation de la C2A sur le reversement de la taxe d'aménagement *	42 619 €
FCTVA sur investissements 2021	14 888 €
Amortissements	14 775 €

* L'Etat a demandé aux collectivités de reverser une partie de leur TA à leur agglo. Il a été décidé que les communes verseraient 40% de leur TA à la C2A, qui reverserait aux communes un montant fixe correspondant à 40% de la moyenne de la TA perçue sur 2014 à 2020.

LE HARCÈLEMENT... C'EST QUAND ÇA SE RÉPÈTE

Il y a 3 rôles : la victime, le coupable et les personnes qui n'osent rien dire.

Il y a plusieurs formes de harcèlement :

- Harcèlement sexuel (violence et intimidation)
- Harcèlement moral (insultes à répétition, lancer des rumeurs ou rabaisser)
- Harcèlement physique (se faire frapper)
- Cyber harcèlement (se faire rabaisser, lancer des rumeurs ou publier des photos personnelles sur les réseaux)

Les personnes victimes de harcèlement peuvent se mettre à l'écart, avoir honte de le dire et peuvent être atteintes moralement au point de se suicider.

Si vous êtes victime de harcèlement, il faut en parler.

Il y a un numéro pour les victimes : 3020

Le harceleur parfois ne sait pas qu'il harcèle, mais le harcèlement ne fera pas du harceleur une bonne personne.



Sowa, Rihanna, Julia et Shanelle

CARNAVAL... ET CARNABAL !

Le vendredi 17 Mars a été déguisé au Séquestre !

L'après-midi, l'équipe enseignante et l'équipe du CLAE ont organisé un défilé du Carnaval dans les rues adjacentes à l'école. Tous les élèves avaient, pour l'occasion, fabriqué un accessoire (masque, chapeau, instrument de musique...) qu'ils portaient pour le défilé.

A partir de 18h30, direction le Quartz, où l'association des parents d'élèves RECREATION organisait son premier "Carnabal" ! Au programme : soirée déguisée, repas et boum.

Une belle journée colorée et festive pour nos jeunes séquestrois.



OLYMPIADES MULTILINGUES

Le vendredi 7 avril, l'école a organisé des Olympiades un peu particulières.

Les équipes, composées d'élèves de la petite section au CM2, ont participé à des ateliers sportifs animés par des parents dans leur langue d'origine : arabe, allemand, anglais, créole, russe, occitan, langue des signes, coréen... et même deux ateliers handisports !

Les enseignantes remercient le centre de loisirs et les nombreux parents qui ont répondu présents.



EXPRESSIONS POLITIQUES

Cette page est réservée à l'expression des groupes politiques représentés au Conseil municipal.

LE SÉQUESTRE POUR TOUS

Le budget 2023 sera particulier à bien des égards. L'État a majoré les bases de 7,1%. Nous dressons le constat que beaucoup de communes augmentent cette même année leurs taux d'imposition. Les raisons sont nombreuses et faciles à comprendre. Nous prenons - comme tout un chacun - de plein fouet l'inflation pour l'ensemble de nos achats. Parmi ceux-ci, l'énergie avec une hausse de la somme de la facture de gaz et d'électricité de plus de 50% alourdit nos dépenses.

Nous avons, pour la cinquième fois consécutive, décidé de ne pas toucher aux taux d'imposition communaux. Les élus et permanents qui s'occupent des problématiques sociales savent à quel point boucler les fins de mois est difficile pour de plus en plus de personnes. Nous ne voulions pas rajouter une couche supplémentaire.

Nous devons toutefois continuer à investir sur Le Séquestre. Pour nos jeunes, nous allons construire un city-stade et un pumptrack. Nous aurons bientôt l'occasion de vous présenter un projet en ce sens. Nous allons également aménager la forêt communale pour que vous soyez plus nombreux à en profiter et pouvoir vous y promener. Nous disposons d'un poumon vert de 20 hectares aux portes du village. Nous allons équiper une septième classe pour la rentrée de septembre. Nous allons doter la mairie de panneaux solaires pour diminuer les coûts d'achat de l'électricité en favorisant de l'autoconsommation directe. Cet équipement constitue un effort pour faire baisser nos charges de gestion et continuer à préserver cette pondération fiscale.

Le groupe majoritaire au Conseil Municipal

ENSEMBLE POUR LE SÉQUESTRE

Chères Séquestroises, Cher Séquestrois,

Contrairement à l'année précédente, nous avons voté contre le budget de la commune pour l'année en cours, nous profitons de cette tribune pour vous en donner les raisons.

Tout d'abord, conformément à la loi, la commune ouvre des crédits pour financer les demandes de retraites complémentaires de vos élus. Nous avons constaté que certains élus l'avaient demandé. Nous sommes fermement opposés à l'idée que les contribuables financent la retraite complémentaire des élus, car nous considérons que les deniers publics doivent être utilisés de manière responsable et équitable et non pour financer des mandats qui deviennent ainsi alimentaires.

De plus, nous avons constaté que le budget prévoyait des dépenses d'investissement pour la réalisation d'un city stade et d'un pump-track pour un montant d'environ 110 000 €. Cette enveloppe a été dimensionnée au doigt mouillé et il en revient maintenant aux agents communaux de trouver le projet qui rentrera dans l'enveloppe allouée. Tant pis si le projet n'est pas abouti !! Nous pensons que cette démarche est imprudente et risque de conduire, comme pour la rénovation du Quartz à des dépenses imprévues.

Enfin, nous souhaitons rappeler notre engagement à rester vigilants et à défendre les intérêts des contribuables. Nous pensons qu'il est important de veiller à ce que les deniers publics soient utilisés de manière transparente, équitable et efficace, et nous nous engageons à continuer de travailler dans ce sens.

Le groupe EPLS

ÉVOLUTION DE LA CARTE FAMILLES NOMBREUSES

Depuis le 9 janvier 2023, la carte familles nombreuses est dématérialisée. Vous pouvez commander votre carte directement sur le site www.carte-familles-nombreuses.gouv.fr

Les frais de dossier s'élèvent désormais à 18 € quel que soit le nombre de cartes commandées (contre 19 € auparavant).

C'est l'Imprimerie Nationale qui gère cette carte (et non plus la SNCF). Le délai de délivrance de la carte après dépôt du dossier complet est d'environ 3 semaines.

La carte familles nombreuses est destinée aux familles ayant au minimum 3 enfants. Elle permet d'obtenir des réductions sur les voyages en train (30% avec 3 enfants, 75% avec 6 enfants) et certains avantages auprès de partenaires.

Elle est personnelle, chaque membre du foyer (y compris les enfants) a sa carte.

Elle est renouvelable sous certaines conditions :

- La carte vous est attribuée si votre famille comprend au minimum 3 enfants de moins de 18 ans dont vous avez la garde (totale ou alternée).

- Elle est également attribuée si vous êtes un adulte ayant eu ou élevé au moins 5 enfants.

Une famille recomposée peut bénéficier de la carte famille nombreuse. Dans ce cas, les enfants pris en considération sont ceux qui sont dans la situation suivante :

- Enfants de chaque membre du couple à condition qu'il en ait la garde (et à condition de justifier d'un jugement, par exemple un jugement de divorce fixant la résidence des enfants chez eux)
- Enfants nés de la nouvelle union



CRAZY SQUASH



L'association CRAZY SQUASH précédemment domiciliée au SEPT (rue de Mélaudie, à la Baute), a cette année migré vers MOVIDA (rue des Taillades) pour plus de convivialité.

Forte d'une petite cinquantaine de membres, d'une école de squash avec professeur diplômé, cette

association se particularise par la volonté affichée de ses adhérents de permettre à tous de découvrir le squash, de se perfectionner et éventuellement de participer à des compétitions, mais toujours dans la bonne humeur et dans l'échange.

Il n'est ainsi pas rare de voir des joueurs confirmés croiser le fer avec des débutants, les faisant bénéficier de conseils précieux tout en leur assurant un bon moment sportif.

Discipline à la réputation d'exigence physique, le squash est au contraire accessible à tous, et ce dès 6 ans avec l'école notamment. Ludique compte tenu de la dimension relativement réduite du terrain (10x6m), vous ne serez jamais loin de la balle et pourrez toujours vous amuser même si vous ne respectez pas exactement les règles !

L'association CRAZY SQUASH commence à organiser ses évènements. Après le repas des joueuses et joueurs, elle va prochainement organiser une suite de tournois et de soirées jeu libre pour lesquels vous pourrez être informés par la page Facebook dédiée :

<https://www.facebook.com/profile.php?id=100063648142346>

Pour une séance découverte, n'hésitez pas à contacter le club par mail à crazy.squash.albi@gmail.com ou par téléphone au 06.29.63.22.87.

JUDO CLUB

Cette année encore, à l'occasion de la Journée Internationale des Droits des Femmes, le Judo Club Le Séquestre a offert deux séances découvertes, l'une d'initiation au jujitsu pour apprendre à se défendre et l'autre au Taïso pour vous remettre en forme avant l'été.

A cette occasion, le club a eu le plaisir de recevoir Carine CAZALS qui a participé à l'émission Koh-Lanta en 2016.

Le Judo Club la remercie d'avoir répondu présente à leur invitation.

Pour voir les photos ou obtenir plus d'informations :

<https://dojolesequestre.fr>



LE SÉQUESTRE EN FÊTE

9-10-11 JUIN

ANIMATIONS BODEGA CONCERTS FÊTE FORAINE

9 JUIN, 2023	APERO CONCERT MANU ROIG	CONCERT 007LTE GROUPE CELTIQUE
10 JUIN, 2023	APERO CONCERT DUO MAGGY'S	CONCERT MANHATTAN VARIETES-ROCK-ELECTRO
11 JUIN, 2023	FÊTE FORAINE TOUTE LA JOURNÉE	

Entrée gratuite

Comité des Fêtes SÉQUESTRE

PAIEMENT PAR CB 
LE PROGRAMME COMPLET 

